

Rapport d'activité 2025

UNIS
POUR LES
FAMILLES



Rapport d'activité 2025- ISSN : 2801-5118

Ce rapport a été conçu en utilisant les ressources de l'Unaf, de Canva.

Certaines formulations rédactionnelles ont été assistées
par l'outil d'intelligence artificielle.

Rédaction et réalisation par l'Udaf de la Savoie.

Imprimé par l'Entreprise Adaptée IDS / APEI de Chambéry

<i>Le mot du président</i>	2
PRÉSENTATION DE L'UDAF DE LA SAVOIE	3
● Qui sommes-nous ?	3
● Notre histoire	4
● Nos financeurs	7
LA VIE ASSOCIATIVE	8
LES SERVICES AUX FAMILLES	10
● Pôle Protection juridique des personnes	10
● Groupe de participation des usagers	12
● Pôle Parentalité	13
● Pôle Accompagnement social et budgétaire	15
● Crèche "Trampoline"	17
● ÉCLAIR Ensemble contre les actions et idées à risque	18
LES SERVICES SUPPORT	20
● Service Ressources humaines	20
● Service Communication & relations aux usagers	21
● Service comptabilité tutélaire	22
● Le Fond Solidarité Logement	23
LE RAPPORT D'ORIENTATION 2026	24
NOUS CONTACTER	25



Le mot du président

“ QUAND LES IMPRÉVUS FRAPPENT, C'EST LA COHÉSION ET LA FORCE DE NOS ÉQUIPES QUI PERMETTENT DE GARDER LE CAP ”

Le début de l'année 2025 a été marqué par un retour à la normale de nos activités mais à l'été une nouvelle zone de turbulence est apparue du fait de l'absence du directeur de l'Udaf de Savoie pour des raisons médicales.

Là, vous comprenez rapidement à quoi sert un directeur au quotidien quand vous êtes président dans une institution de 125 salariés.

L'inquiétude que cela génère pour l'ensemble des personnes, la mise en pause de certaines activités institutionnelles, l'organisation du travail collectif est à imaginer. Tout cela laissait entrevoir une rentrée en septembre compliquée.

J'ai pris la décision avec les membres du bureau de recruter une adjointe de direction pour le mois de septembre devant l'absence de visibilité de la reprise de travail du directeur. Cela a permis de relancer rapidement la dynamique au sein des équipes. Finalement, le directeur a pu reprendre ses fonctions le 29 septembre 2025.

Cette expérience a permis d'identifier des difficultés dans l'organisation des responsabilités en cas d'absence et le bureau a mis en place une série de décisions dont la plus importante est la décision d'entreprendre un travail collectif sur la rédaction du projet associatif en associant des chefs de service. Puis la dynamique institutionnelle est repartie de l'avant.

Je remercie l'ensemble des salariés pour leur capacité d'adaptation et l'équipe de cadres pour leur réactivité.

Sur le plan des services, nous avons globalement constaté une augmentation de l'activité.

Tous les projets ressources humaines que nous portons pour maintenir notre attractivité ne peuvent contrer l'atmosphère délétère qui permet d'assimiler en permanence tout projet social à une augmentation de l'assistanat.

Il faut encore et toujours le réaffirmer, certains ont besoin de soutien à court, moyen ou long terme, et particulièrement les familles, au premier rang desquelles les familles monoparentales, qui sont loin d'être aidées à juste proportion de leurs charges.

Sur le plan du développement associatif, l'année a également été fructueuse avec la consolidation et le développement du collectif Neurodiversité Savoie.

Nous avons également approfondi notre réflexion autour de la santé des familles, qu'il s'agisse du « Continuum des violences », actuellement en cours de développement, ou encore du travail de sensibilisation et de prévention concernant l'impact de l'environnement, dans lequel nous nous sommes pleinement engagés.

Le Président de l'Udaf de la Savoie
M. Jean-Michel LASSAUNIERE

Qui sommes-nous ?



Jean-Michel LASSAUNIERE
Président

L'Udaf 73 est aujourd'hui la seule représentation officielle de l'ensemble des familles françaises et étrangères qui vivent dans le département, auprès des pouvoirs publics.

Elle a pour but de structurer le dialogue entre les familles représentées par diverses associations et les pouvoirs publics, afin que celles-ci puissent faire valoir leurs droits et participer à la construction des politiques familiales au niveau départemental, régional et national.

Elle est composée par les associations familiales et les fédérations ayant leur siège social dans le département de la Savoie.



Eric THERY
Directeur Général

7

Conseils
d'administration

13

Administrateurs
au 31/12/2025

Nos missions

01 Représenter

Représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles et désigner les délégués dans toutes les instances concernant la vie familiale.

02 Donner son avis

Donner son avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et proposer les mesures conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.

03 Défendre

Exercer devant toutes les juridictions l'action civile relative aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles.

04 Gérer

Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir confier la charge à l'Udaf.

L'Udaf 73 est une institution loi de 1901 reconnue d'utilité publique dont les missions sont inscrites dans le code de l'Action Sociale et des Familles.

Aux origines du mouvement familial

Le mouvement familial français prend racine à la fin du XIXe siècle, dans un contexte de profondes mutations économiques et sociales.

L'industrialisation rapide du pays et l'exode rural qui l'accompagne déracinent des millions de familles ouvrières et paysannes, les contraignant à s'organiser localement pour faire face à la précarité.

Ces regroupements spontanés des familles, d'inspiration majoritairement religieuse, constituent les premières formes de solidarité familiale organisée.



Les statuts de la Ligue Populaire des pères de familles nombreuses

C'est dans ce contexte que, en 1908, le capitaine Maire, père de dix enfants, fonde la Ligue Populaire des pères de familles nombreuses. En moins d'une décennie, cette ligue parvient à fédérer près de 1500 associations à travers le territoire.

En 1920, une première union nationale réunit des courants catholiques et laïques autour de la défense des familles nombreuses.

Le mouvement obtient ses premières victoires concrètes et commencent à peser sur les débats parlementaires.

La structuration nationale : naissance de l'UNAF



Parution de PARIS SOIR 23/07/1939

Les années 1930 et 1940 constituent un tournant décisif.

En 1938, le Code de la Famille institutionnalise pour la première fois les aides destinées aux familles. Cette avancée majeure reste toutefois fragilisée par l'absence d'une instance représentative forte chargée d'en assurer la mise en œuvre.

La loi Gounot de 1942 constitue une première réponse à cette lacune, avant que l'ordonnance du 3 mars 1945, signée par le général de Gaulle, n'officialise la création de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) ainsi que de ses antennes locales, les Unions départementales des Associations Familiales (UDAF).

Ces nouvelles institutions furent conçues comme libres, pluralistes et reconnues par l'État.

Le 16 novembre 1945, 62 UDAF fondatrices se réunissent pour constituer l'UNAF, reconnue comme représentante officielle de l'ensemble des familles françaises.

Naissance de l'Udaf de la Savoie

L'Union Départementale des Associations Familiales de la Savoie voit le jour le 22 octobre 1945, quelques semaines avant la constitution officielle de l'UNAF.

Elle est fondée sous l'impulsion de Léon Écoffet, ingénieur chimiste engagé dans la défense des intérêts familiaux.

À cette époque, l'Udaf de la Savoie est rattachée à la Fédération des Familles de France et son siège est installé au 12, faubourg Nezin à Chambéry.



Dr. Maurice MONSAINGEON,
1er Président de l'Unaf



12 Faubourg Nezin - CHAMBERY

L'Udaf de la Savoie rassemble dès ses débuts de nombreuses associations familiales déjà existantes sur le territoire de la Savoie. Les documents archivés mentionnent par exemple : les familles ouvrières, celles des cheminots, des travailleurs du bâtiment ou encore les familles du syndicat des métaux.

Au 31/12/1949, elle compte 4 709 adhérents.

L'Udaf de la Savoie en mouvement



12/03/1955 25 000 militants familiaux
défilent sur les Champs-Élysées

En Savoie, comme sur l'ensemble du territoire, les années qui suivent la création de l'UNAF et des UDAF sont marquées par un fort engagement militant.

L'Udaf 73 s'organise et désigne des représentants familiaux dans les instances locales afin de porter la voix des familles, non sans avoir préalablement débattu en interne des sujets d'actualité transmis par l'UNAF (pouvoir d'achat, déficit de la sécurité sociale, vaccination obligatoire, entre autres...).

En 1962, des représentants familiaux siégeaient dans 45 commissions représentatives en Savoie.

Les associations familiales adhérentes relaient les enquêtes nationales auprès des familles savoyardes et permettent ainsi de rendre compte des réalités du territoire, et organisent des conférences destinées à offrir des repères à des familles vivant dans un monde en pleine mutation.

Si jusqu'en 1954 l'Udaf de la Savoie soutient principalement les familles les plus démunies par le biais de collectes, cette année marque un tournant dans son action : elle assume désormais, en plus de sa mission, la gestion financière des prestations familiales pour les familles placées sous tutelle. C'est le point de départ de ce qui deviendra progressivement une offre structurée de services aux familles.

En 1976, l'adoption de ses propres statuts conféra à l'Udaf 73 sa pleine autonomie, c'est également à cette date qu'est créé le service tutelle aux majeurs de la Savoie.

L'Udaf de la Savoie se développe

À partir de 1976, l'Udaf de la Savoie entre dans une phase de croissance soutenue, perceptible aussi bien dans l'évolution de ses effectifs que dans celle de ses conditions de travail et de ses locaux.

En 1981, l'activité, jusqu'alors concentrée au 12 faubourg Nezin à Chambéry, est délocalisée au 19 rue Paul Bert, complétée d'un appartement situé dans l'ancien siège.

À cette époque, le quotidien des professionnels est entièrement rythmé par le papier, les visites à domicile se font en binôme, les professionnel(le)s travaillent avec les chéquiers de leurs bénéficiaires, et le minitel constitue l'outil de communication le plus moderne.

L'arrivée de l'informatique en 1993 amorce une transformation majeure des pratiques et de l'organisation.

En 1996, l'ouverture d'une antenne au 7 rue du Président Coty à Albertville vient renforcer la présence territoriale de l'Udaf.

Les effectifs (10 salariés en 1983), continuent de croître à mesure que les services aux familles se multiplient.

En 2000, l'Udaf de la Savoie déménage au 28 place du Forum à Chambéry, dans des locaux désormais à la hauteur de son développement.

Elle compte 80 salariés en 2003, signe d'une institution profondément transformée.

L'Udaf de la Savoie : continuité et adaptation

Depuis les années 2000, l'Udaf de la Savoie continue d'élargir son périmètre d'action pour répondre aux défis contemporains des familles.

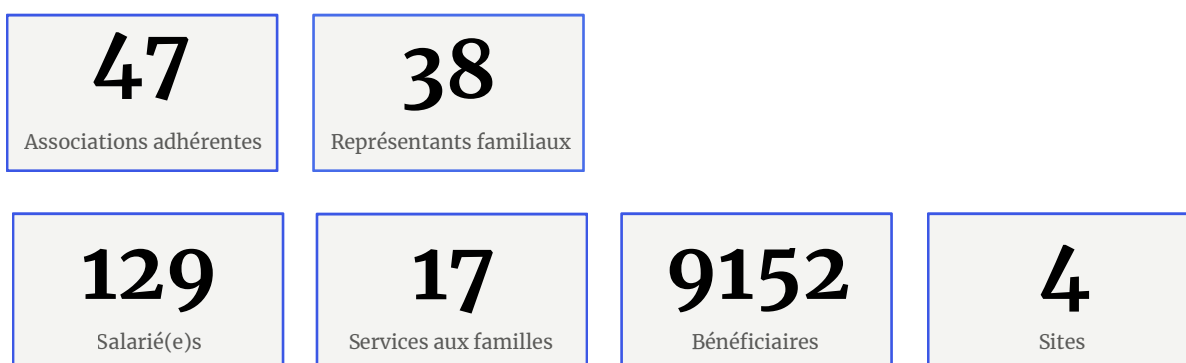
De nombreux services sont créés ou développés : point conseil budget, accompagnement social lié au logement, mesures d'accompagnement social personnalisé, enquêtes sociales, médiation familiale, espaces de rencontre, prévention à la radicalisation, accompagnement et insertion, et accompagnement des aidants. En 2022, l'ouverture de la crèche AVIP Trampoline est venue enrichir encore l'offre de services aux familles.

Nos logos



Depuis 1945, l'union nationale des associations familiales de la Savoie n'a cessé d'évoluer pour accompagner les familles face aux défis du quotidien et aux transformations de la société à travers les époques.

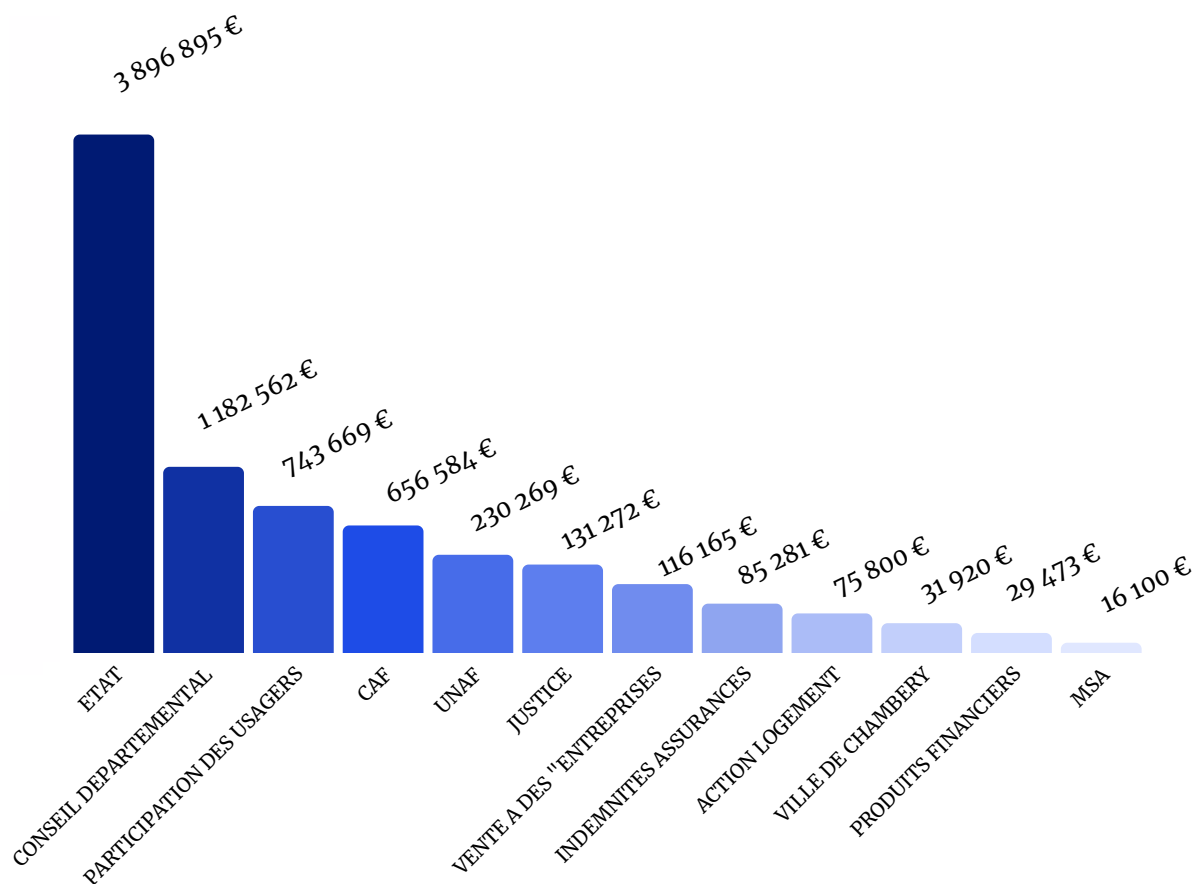
L'Udaf de la Savoie au 31/12/2025



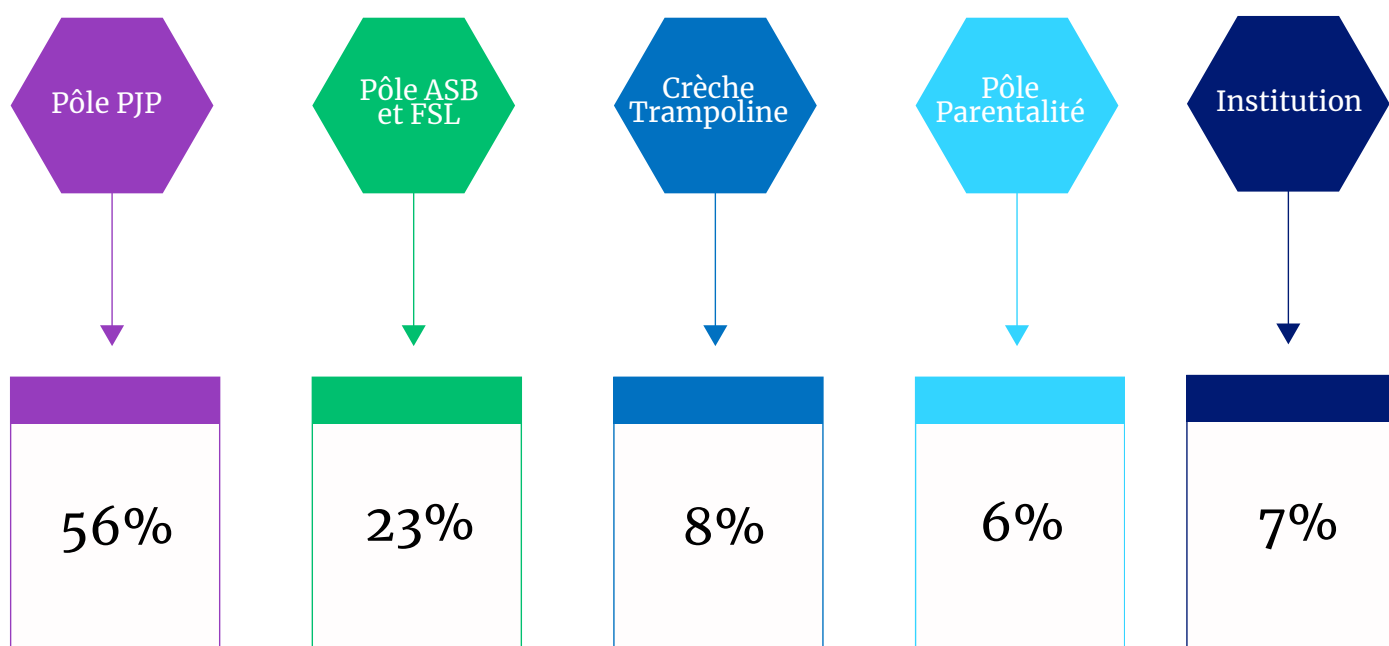
Pour en savoir plus sur l'histoire de
l'Unaf et des Udaf:
www.unaf.fr



Répartition des produits 2025 par financeur



Répartition des produits 2025 par activité



CAF : caisse allocations familiales

UNAF : Union nationale des associations familiales

OPCO et IJ : formation et indemnités journalières

PJP : protection juridique des personnes

ASB : accompagnement social et budgétaire

FSL : fonds de solidarité logement

La vie associative

Mission

L'Udaf 73 est l'union qui fédère les associations familiales du département de la Savoie. Sa mission est de représenter, soutenir et animer le tissu associatif familial, et de proposer des services concrets aux familles et aux personnes vulnérables. Elle regroupe plusieurs associations adhérentes et porte des projets en partenariat avec des acteurs publics et associatifs.

Elle anime un réseau d'associations adhérentes qui couvrent divers domaines (parentalité, consommation, santé, formation, handicap...) sur l'ensemble du département. Elle sert de relais d'information, de plateforme d'entraide et de coopération pour les associations familiales locales.

Les moments forts de la vie associative

- L'organisation administrative de la Médaille de l'Enfance et des Familles (3 familles récompensées).
- Des animations et rencontres avec les partenaires et les familles (portes ouvertes, soirées thématiques, Forum des associations de Chambéry).
- Une mobilisation forte des bénévoles pour porter des projets collectifs (organisation de conférences sur les troubles du neurodéveloppement, journée autour du handicap et de l'accès aux droits...).
- Un soutien continu aux familles à travers des services et ateliers adaptés.



Assemblée Générale de l'Udaf 73 le 24/06/2025

L'Assemblée Générale s'est tenue le 24 juin 2025 à Aix-les-Bains.

C'est un événement central de la vie associative de l'Udaf 73. Elle a réuni administrateurs, bénévoles, partenaires et représentants associatifs pour faire le bilan des actions menées, échanger sur les défis et renouveler partiellement le conseil d'administration. L'Assemblée générale a aussi mis en lumière des projets associatifs comme ceux portés par les associations adhérentes

La représentation familiale

Les représentants familiaux sont des bénévoles qui œuvrent dans les associations familiales adhérentes. Ils sont mandatés par l'Udaf 73 pour porter la voix des familles au sein des instances de décision locales, défendant leurs intérêts et besoins auprès des institutions et partenaires du territoire.

Leur engagement renforce la légitimité et la visibilité de l'Udaf73 comme défenseur des intérêts familiaux sur le territoire.

Les chiffres

2000

Heures de bénévolat
au service des familles

6763

Familles
adhérentes

3

Médaille de l'enfance et des
familles décernées

Témoignage d'un représentant familial

Jean-Marie MORCANT

Arrivant de la région parisienne en SAVOIE en 1973, je suis rentré en 1975 dans un monde que je ne connaissais pas trop : « le social ».

En effet, à l'époque, je me suis investi dans une association locale de l'ADMR. J'en ai été le président pendant plus de trente-cinq années et j'ai gravité à tous les échelons de cette structure (Fédération départementale, Union Régionale et Nationale)

De cet engagement au sein de l'ADMR, découlera mon élection au sein du conseil d'administration de l'UDAF et au poste de trésorier pendant de nombreuses années.

En 1996, président de l'ADMR, j'ai été contacté par le Centre Hospitalier de Saint Jean de Maurienne afin de rentrer dans le conseil d'administration en qualité de Représentant des Usagers avec le mandat de l'Udaf 73.

En 2005, j'ai été nommé Représentant des Usagers au sein de la commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge (CRUQPC).

Au fil des années, j'ai continué à militer avec un mandat Udaf 73 via l'association DECLICC.

Aujourd'hui, en 2026, je suis représentant dans des structures comme le CIAS Cœur de Maurienne à Saint Jean de Maurienne, le CIAS Terre de Maurienne à La Chambre, au CCAS de Saint Avre, au Conseil Territorial de Santé de Savoie et membre de la commission santé mentale, et surtout au Centre Hospitalier de la Vallée de la Maurienne (CHVM) qui au travers le Conseil de Surveillance et les différentes commissions internes et entre autre la Commission Des Usagers (CDU) qui me permet de mettre en avant les droits des patients hospitalisés et également les droits des familles.

Dans ce contexte le représentant de l'Udaf 73 se doit de porter haut et fort la parole des familles et de faire évoluer l'action familiale en général.



“Oui, on donne beaucoup, mais ce qu'on reçoit en retour est immense.”

*Vous aussi,
devenez bénévole !*



Les services aux familles



Le pôle protection juridique des personnes

Bilan et perspectives

Pour le Pôle Protection Juridique des Personnes, l'année 2025 a été marquée par la mobilisation et l'investissement des professionnel(le)s afin de continuer l'amélioration des pratiques dans la suite de l'évaluation.

Le Pôle exerçait, au 31 décembre 2025, 1650 mesures de protection, les mesures de curatelle renforcée représentant plus de la moitié des mesures prononcées.

Les grands enjeux de cette année 2025 ont été la mise en place de nouvelles procédures en lien avec la gestion électronique des documents, l'accueil et la comptabilité. Nous avons également dû faire face à des situations de violences qui ont nécessité la mise en œuvre d'une protection particulière des professionnels par la présence d'un vigile.

De même la modification du contrôle des comptes annuels a nécessité une modification et une formation des professionnels afin de satisfaire aux nouvelles exigences de ces contrôles externes.

Notre participation à la journée internationale du handicap a été un grand succès et a permis de répondre aux questions des usagers et des professionnels.

Enfin nous devons toujours nous adapter à la difficulté de suppléer les absences afin d'assurer une continuité de service.

L'année 2026 amorcera un travail sur la bientraitance, l'éthique et le Projet Personnalisé, fil conducteur qui nous servira à l'élaboration du nouveau projet de service pour 2027.

La reconnaissance de l'expertise de nos référents tutorat et référent Elips (logiciel métier) dans l'accompagnement des jeunes professionnel(le)s sera actée afin de pérenniser la pratique.

Également, un travail avec le Département a été initié afin d'améliorer la coordination des actions entre les professionnel(le)s de secteur et les mandataires judiciaires, pour une meilleure compréhension des missions et une meilleure coordination de la prise en charge de l'utilisateur.

Enfin, nous cesserons définitivement sur 2026/2027 notre activité sur le Nord Isère afin de pouvoir absorber les mesures des tribunaux savoyards.

En ce qui concerne notre service information et soutien aux tuteurs familiaux (ISTF), son activité est toujours importante, preuve du besoin toujours croissant des familles dans le domaine de la protection. Nous avons réalisé 182 contacts individuels soit une progression de près de 60% sur 4 ans. De même nous avons réalisé 9 actions collectives à la demande de nos partenaires pour 138 personnes, et avons assuré comme chaque année nos permanences pour le grand public auprès des MJD de CHAMBERY, AIX LES BAINS, ALBERTVILLE et SAINT JEAN DE MAURIENNE.

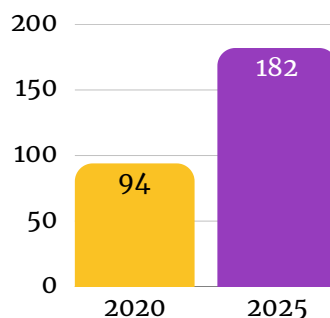
Les chiffres

1650

Mesures de protection

56

Professionnel(e)s



Augmentation constante et conséquente sur 5 ans des conseils individuels dans le cadre de l'ISTF.

Témoignage des professionnel(le)s

Assistante de mandataire judiciaire à la protection des majeurs



Floriane BERTINO et Audrey NOVEL

“ Notre rôle au quotidien est d’être un appui administratif auprès des mandataires judiciaires afin d’assurer une continuité des droits des usagers mais aussi d’être la passerelle entre le mandataire judiciaire et les usagers lors des appels téléphoniques en effectuant les premières réponses. Ce qui a marqué cette année a été le passage d’une qualification de secrétaire de mandataire à assistante de mandataire à la protection judiciaire à la protection des majeurs.

Ce qui donne du sens à notre travail est la collaboration étroite que nous avons avec les mandataires judiciaires à la protection des majeurs afin de répondre au mieux aux besoins et demandes des usagers. Nous sommes un binôme, c’est un vrai travail d’équipe.

Mandataire judiciaire à la protection judiciaire des majeurs



Anastasia CAQUE

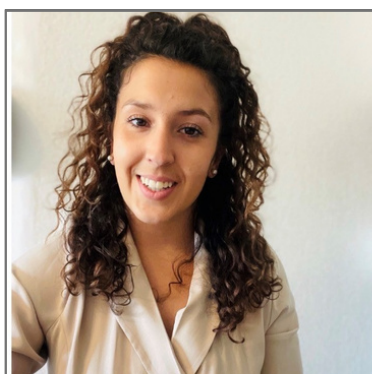
“ Depuis bientôt 9 ans, j’exerce en tant que mandataire judiciaire à la protection des majeurs au sein des Udaf. Mon rôle consiste à accompagner et protéger les personnes vulnérables dans la gestion administrative et budgétaire de leurs affaires, tout en veillant au respect de leurs droits.

Cette année a été marquée par un nouveau départ : un déménagement et l’intégration d’un poste à l’Udaf de la Savoie

Cela m’a permis de continuer à apprendre, avec beaucoup de plaisir (et aussi de stress !), tout en découvrant de nouvelles facettes de ce métier.

Ce qui donne le plus de sens à mon travail reste le contact humain et les moments de gratitude que l’on peut parfois recevoir en retour, qui sont rares, mais d’autant plus précieux

Juriste



Marie FERNANDEZ

“ Le Service Juridique intervient auprès des mandataires judiciaires dans le but de les conseiller sur les aspects juridiques de la vie des majeurs protégés. Le service exerce également les mesures auprès des mineurs. En poste depuis 2 ans et demi, je suis en charge d’exercer les mesures de tutelles mineures.

J’apprécie la diversité de nos missions qui permet d’articuler le droit commun, le droit des majeurs protégés tout en prenant en compte les particularités de la situation de l’usager.

En 2025, j’ai été particulièrement marquée par l’aboutissement d’un dossier de vente, dans lequel nous agissions contre la volonté du majeur protégé et de sa famille, mais dans son intérêt. Ce dossier m’a appris à être vigilante sur les procédures, dans un climat conflictuel en étroite collaboration avec le juge des tutelles.

Responsables d'unité et/ou de service



Eva BRASSET, Laetitia POMEL, Isabelle MONIN, Abdou SYLLA, Stéphanie COCHET



Nous sommes chargés de la répartition de l'activité sur chacune de nos unités. Nous intervenons en soutien des professionnels et nous assurons également la bonne transmission des informations aux équipes en assurant le relais entre la direction et les équipes de terrain. Nous recueillons également les besoins et les problématiques rencontrées sur le terrain afin de réfléchir collectivement à des pistes d'amélioration et de permettre aux équipes de prendre du recul face à certaines situations complexes.

Dans un métier exigeant et parfois insuffisamment reconnu, il est essentiel d'apporter un soutien constant aux professionnels tout en faisant évoluer les procédures au plus près des réalités du terrain. Cette démarche s'inscrit également dans une volonté forte de garantir que les personnes accompagnées demeurent actrices de leur parcours de vie, malgré la mise en place d'une mesure de protection.

Par ailleurs, l'année 2025 a été marquée par la diversification des modalités de contrôle des comptes de gestion ainsi que par la mise en œuvre du modèle officiel de compte de gestion.



Le groupe de participation des usagers

Ce groupe est un espace d'échange et de partenariat réunissant, sur la base du volontariat, des usagers et des professionnels de l'Udaf 73. Son objectif est de construire, améliorer et expliquer les prestations délivrées. Les thématiques abordées, guidées par les pouvoirs publics, portent notamment sur le respect des droits des usagers, la prévention de la maltraitance et la satisfaction des usagers.



Henri PONCET - Représentant des usagers du pôle protection juridique des personnes



La mesure se passe bien. Je vais peut-être quitter le foyer pour aller dans un foyer logement. J'aime bien participer au groupe de participation des usagers de l'Udaf 73. Ma curatrice fait bien son travail.

Le Groupe de Participation des Usagers (GPU) de l'Udaf 73 est maintenant bien ancré, l'objectif est de réussir à mobiliser d'autres usagers.

Une manifestation est prévue avec les usagers du groupe pour la semaine de la protection juridique des personnes au mois de mars 2026.





Bilan et perspectives

Cette année a été émaillée par des mouvements de personnel, avec le départ de deux médiatrices en février 2025, l'arrivée de deux médiatrices à l'été 2025 ainsi que le décès de notre collègue Richard

Malgré ces événements, une activité record en 2025 ! 178 processus terminés et en cours au 31 décembre pour une équipe de 2.92 ETP sur l'année.

La nouvelle équipe de médiateurs est déjà bien intégrée et repérée sur le territoire. Récemment diplômées, les professionnelles doivent se former à la médiation aidant aidée et à la médiation parents-adolescent.

Formés à la médiation dans le champ de la protection de l'enfance, les professionnels développeront leurs actions de communication auprès des services de la protection de l'enfance en 2026,

2026 marquera également le départ en retraite d'Erick DOMERGUE, médiateur à Albertville depuis 2013.

L'activité des espaces de rencontre est également en hausse sur les deux sites (+29%)

L'installation de deux juges aux affaires familiales, Mesdames FAVOULET à Chambéry et SAN MIGUEL LLATA à Albertville, facilite le travail en lien avec le tribunal.

Les orientations suite à des violences intrafamiliales poursuivent leur hausse, sans que des moyens humains et financiers soient fléchés vers un dispositif d'espace de rencontre protégé.

L'espace de rencontre protégé, reste un projet soutenu par l'Udaf73. Afin de répondre à la hausse des situations de violences intra-familiale, ce nouveau dispositif est indispensable afin d'accompagner les enfants et parents de manière adaptée

Deux ateliers PEP'S (parcours pour enfant de parents séparés) ont été réalisés, à Albertville et Chambéry. Dix enfants ont bénéficié de ce groupe. Nous espérons que l'élan de 2025 pour PEP'S se poursuive en 2026, avec la pérennisation des deux ateliers annuels sur Albertville et Chambéry et le développement de deux ateliers décentralisés sur le territoire savoyard.

Les chiffres

177,5

+ 29% / 2024

Médiations familiales
terminées au 31/12/2025

773

+ 24% / 2024

Rencontres
en espace de rencontre

443

+ 49% / 2024

Entretiens
en espace de rencontre



Nathalie JOUSSE, Nathalie CHRISTIN, Tiphaine ROPART, Valérie CORBEX, Delphine CARRIN, Jade MORIN, Laura DE MEDTS, Solenn BARBOSA

Témoignages de bénéficiaires :

« Merci, grâce à vous, on est arrivé à se reparler après la médiation. Je n'y croyais plus »

« Sans la médiation familiale nous n'aurions pas pu communiquer, ça nous a amené à pouvoir communiquer pour notre fils ».

« Ca va mieux maintenant, avant on ne se disait pas bonjour »

« Merci de m'avoir écouté »



Médiatrice familiale/Intervenante en espace de rencontre

Jade MORIN

Mon rôle consiste à faciliter la communication entre les parents, à rédiger des accords parentaux et à favoriser le maintien du lien entre les parents et leurs enfants.

Ce qui donne du sens à mon travail, c'est avant tout de permettre à des enfants, qui sans l'Espace de rencontre ne verraient pas leur père ou leur mère, d'apprendre à les connaître. C'est aussi leur offrir un espace sécurisé où ils peuvent exprimer librement leurs émotions, qu'il s'agisse de colère, de tristesse ou même du refus de voir un parent. Enfin, voir des parents parvenir à dialoguer, à trouver des accords sans passer par le juge, et ainsi préserver leurs enfants des conflits, constitue une véritable source de motivation au quotidien.

Médiateur familial



Erick DOMERGUE



Ma fonction consiste à accueillir des personnes lors d'entretiens d'information à la médiation familiale, dans un cadre judiciaire comme conventionnel, ainsi qu'à mettre en place des processus de médiation familiale.

J'organise également des actions d'information collectives (AIC), j'accueille des stagiaires dans le cadre de la formation au Diplôme d'État de Médiation Familiale et je participe aux jurys de soutenance des mémoires de ce diplôme.

Ce qui donne du sens à mon travail est avant tout de permettre à des enfants de mieux grandir dans leur nouvelle histoire de parents séparés, d'apaiser les relations dans les situations de conflits familiaux, et de continuer à travailler ma posture de neutralité. J'attache aussi une grande importance à la construction, dans les interstices de la relation entre collègues, d'une équipe bienveillante faisant de notre collectif un véritable « espace ressource ».



Secrétaire du pôle parentalité

Laura DE MEDTS

Mon rôle est d'assurer l'accompagnement administratif des familles (rendez-vous, plannings, courriers, accueil téléphonique et gestion des mails).

Ce qui donne du sens à mon travail est de contribuer, à mon niveau, au maintien ou à la restauration du lien familial dans un cadre sécurisé.

Au revoir Richard !

C'est avec une vive émotion que nous saluons la mémoire de notre collègue Richard GRIVEL disparu en juillet 2025.

Il aimait dire : « Gardons le sourire et sachons accueillir l'inattendu. »

Ces mots résonnent aujourd'hui avec une résonance particulière comme une invitation à poursuivre le chemin avec confiance, malgré l'absence.

A travers les valeurs qu'il incarnait, les gestes qu'il posait, les mots qu'il semait, Richard continue de nous inspirer.



Richard GRIVEL



Bilan et perspectives

L'année 2025 confirme la dynamique du Pôle Accompagnement social et budgétaire, marquée par une activité en progression et un engagement renforcé auprès des publics accompagnés. Le pôle a été retenu dans le cadre du marché public départemental 2025-2028 relatif aux mesures administratives, avec un travail partenarial engagé pour la refonte des formulaires de prescription et des rencontres avec les Maisons Sociales du Département. L'activité liée au marché poursuit sa progression, passant de 16 897 heures en 2024 à 17 533 heures en 2025.

La prévention des expulsions demeure un axe majeur de notre action et représente désormais près de 30 % de notre activité. Nos équipes ont participé à 68 commissions départementales (CTO-CCAPEX, DALO...) et renforcé les liens avec les bailleurs sociaux. Cette mobilisation s'accompagne d'une participation active aux travaux nationaux portés par l'UNAF et d'échanges avec d'autres UdaF engagées dans la prévention des expulsions.

L'activité de nos différentes unités continue de se développer, qu'il s'agisse de la protection de l'enfance, des mesures judiciaires ou du Point Conseil Budget, dont la fréquentation progresse de 19 %.

Enfin, l'année a été marquée par le lancement de notre projet de service, accompagné par le cabinet VALERIENNE, ainsi que par l'organisation d'une journée portes ouvertes favorisant la rencontre et le dialogue avec nos partenaires.

L'année à venir sera consacrée à la finalisation du projet de service, véritable feuille de route collective pour les équipes du pôle.

La formation des professionnel(le)s restera une priorité afin de soutenir les pratiques et les conditions d'intervention, notamment autour de la gestion du stress, de la prévention de l'agressivité, des premiers secours en santé mentale, de l'incurie et des écrits professionnels.

Dans le prolongement de la formation Econovie, un classeur personnalisable sera conçu pour les usagers afin de valoriser les outils d'accompagnement administratif et budgétaire.

Les partenariats continueront à être consolidés, notamment avec la CAF 73 pour clarifier certaines procédures conjointes.

L'unité protection de l'enfance poursuivra ses échanges avec les acteurs du territoire pour mieux faire connaître la Mesure judiciaire d'accompagnement judiciaire à la gestion du budget familial (MJAGBF) comme levier de prévention, tout en participant à des travaux régionaux avec les UdaF d'Auvergne-Rhône-Alpes. Les unités logement et ASB continueront leurs actions en faveur de la prévention des expulsions, le développement des partenariats avec les bailleurs sociaux et la visite des structures d'hébergement en lien avec le SIAO.

Enfin, le Point Conseil Budget poursuivra son développement avec le renouvellement de ses labels, la mise en œuvre d'un projet itinérant et la signature de nouvelles conventions partenariales.

Les chiffres

823

Ménages accompagnés

26

Professionnelles

8

8 types de mesures
d'accompagnement
administratif ou judiciaire

269

Rendez-vous
Point Conseil Budget

Conseillère Logement

Dominique EMONET

Accompagner vers un équilibre financier des ménages, projet ambitieux qui ne peut se concrétiser qu'avec la mobilisation du ménage et sa mise en action. L'année écoulée a montré le potentiel des familles et leur volonté de trouver des solutions dès lors qu'elles retrouvent leur potentiel à agir par une écoute bienveillante et une mobilisation de ressources multiples.

Chaque famille est unique, chaque accompagnement est un nouveau challenge et une découverte de nouveaux possibles.

Plus qu'un métier, c'est un engagement !

Conseillère en économie sociale et familiale



Audrey POHIER

Depuis 2023, je travaille au sein de l'Udaf 73. J'exerce des mesures administratives et judiciaires auprès de personnes confrontées à des difficultés financières. Au quotidien, je les accompagne dans leur gestion budgétaire et administrative, dans la compréhension de leurs droits et devoirs avec pour objectif de stabiliser durablement leur situation tout en prenant en compte leur projet de vie.

Ce que j'apprécie dans mon travail, c'est la diversité des situations rencontrées. J'aime analyser chaque situation dans sa globalité, m'adapter aux besoins et proposer des solutions/conseils, cohérentes et réalistes.

C'est un travail qui me motive car il allie réflexion, responsabilité avec un réel impact sur le quotidien des personnes accompagnées.



Audrey ANDREANI, Nathalie CHRISTIN, Nadia BOSSELER, Anne-Lise CHEVRIER GROS, Floriane FAUSTINI, Dominique HEMONET, Julie VAUDREY, Amélie BURNAZ

Cheffe du pôle accompagnement social et budgétaire

Amélie BURNAZ

Sans être experte de chaque situation, je m'appuie sur les compétences de l'équipe pour faire émerger des réponses adaptées. J'essaie, à ma place, de créer les conditions pour que le travail collectif fonctionne, avec exigence, organisation et écoute.

Investie dans mes missions, je trouve du sens dans cet équilibre entre engagement, responsabilité et travail d'équipe, et j'éprouve une réelle fierté à contribuer, à ma place, à la qualité de cet accompagnement.



Bilan et perspectives

Une réorganisation de l'attribution des places AVIP (A Vocation d'Insertion Professionnelle) a permis d'accueillir plus rapidement les familles, avec une intégration complète des enfants dès septembre.

Le nombre de places entreprise a augmenté, atteignant 11 berceaux, au-delà des prévisions initiales.

En parallèle, la demande d'accueil occasionnel a fortement diminué, et les partenariats en insertion ont peu abouti cette année.

L'activité de la crèche a été contrôlée par la CAF 73, sans révéler de dysfonctionnement.

Concernant la vie de la crèche, le projet pédagogique a été finalisé et de nouveaux ateliers d'éveil musical ont été mis en place.

L'équipe a connu des changements, notamment le départ de l'infirmière puéricultrice et une future réorganisation de la direction, nécessitant des ajustements pour maintenir la qualité d'accueil.

Les chiffres

59

Enfants accueillis

44%

des enfants en contrat régulier ou occasionnel hors AVIP sont Chambérien



11

Enfants accueillis dans le cadre du dispositif AVIP

15

Enfants accueillis en place entreprise

5

Enfants accueillis occasionnellement

Témoignage d'une professionnelle

Accompagnante éducatrice petite enfance



Pascale BARRIOZ

“ Mon rôle est d'accompagner les enfants dans leur développement en leur assurant une sécurité physique et affective tout au long de la journée. Je les accompagne dans les temps du quotidien (change, repas, sieste) et propose des activités d'éveil favorisant leur motricité globale et fine, comme la peinture, le transvasement ou les jeux extérieurs. Je travaille également en lien étroit avec les familles au quotidien.

Cette année, j'ai découvert le travail avec les bébés en accueillant pour la première fois un tout-petit. Malgré mes appréhensions, une relation de confiance s'est installée avec l'enfant et ses parents, et je suis aujourd'hui heureuse de voir cette petite fille grandir. Ce qui donne du sens à mon travail est de voir l'évolution des enfants, de leur arrivée à la crèche dès les premiers mois jusqu'à leurs 3 ans.

Bilan et perspectives

L'année a été marquée par un développement du travail partenarial, avec la rencontre de nouveaux acteurs du territoire savoyard et le renforcement de collaborations existantes, notamment avec la Cité éducative, l'Éducation nationale et le Point Écoute Jeunes.

Le partenariat avec l'Éducation nationale, initié fin 2024, s'est consolidé en 2025 à travers la mise en place des ateliers « ÉCLAIR », dont les retours sont très positifs.

L'accueil d'une étudiante en licence de psychologie ainsi que l'implication d'étudiants de l'Université Savoie Mont Blanc dans nos actions de sensibilisation ont également contribué à enrichir la dynamique du service.

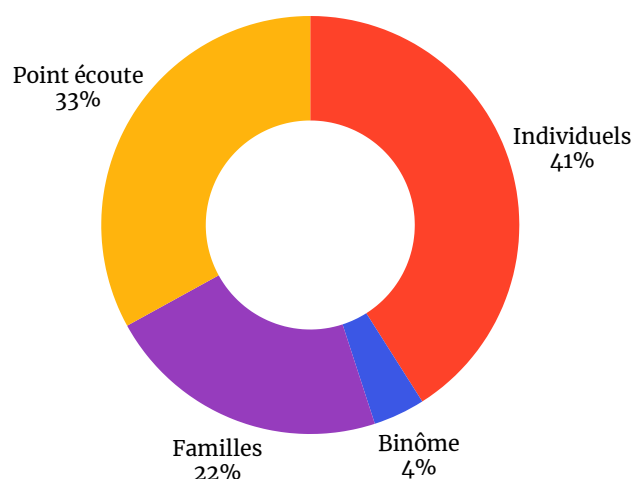
Cependant, l'absence non remplacée d'une psychologue en congé maternité a fortement limité les missions d'accompagnement. Cette situation a entraîné une surcharge de travail pour la psychologue restante, notamment en lien avec les CPRAF. Par ailleurs, les conditions d'organisation de ces dernières, marquées par des délais courts et des modifications fréquentes, ont fragilisé le lien avec la Préfecture et impacté la mise en œuvre des missions. Enfin, le manque de temps de travail global a constitué un frein au travail en équipe, limitant les interventions en binôme, les suivis complexes et le développement de projets de service.

Pour 2026, plusieurs actions de sensibilisation et de formation sont programmées, notamment auprès des professionnel(le)s de l'Éducation nationale et à l'Udaf de la Savoie, dans une logique de poursuite et de consolidation des partenariats existants.

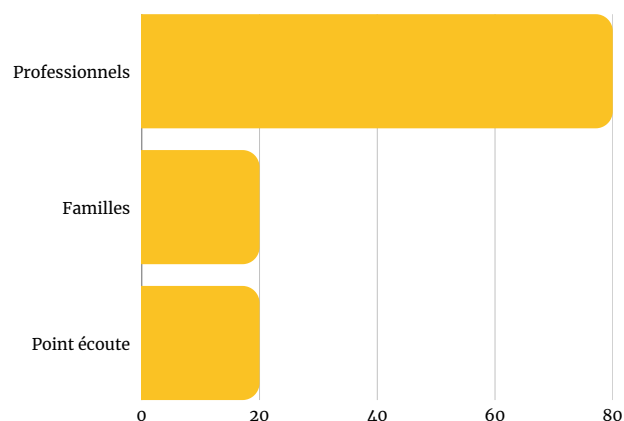
Les enjeux principaux concernent le renforcement des moyens humains afin de permettre un fonctionnement d'équipe plus efficient, le développement des interventions en binôme et l'amélioration de la qualité de vie au travail.

Un axe prioritaire réside dans la recherche de financements complémentaires, afin d'augmenter le temps de travail dédié au service et de répondre à la demande croissante en prévention primaire, en particulier autour des formations et des ateliers ÉCLAIR.

Les chiffres



Les entretiens



Accompagnement des familles et des professionnels

Les professionnelles

Une équipe composée de deux professionnelles.



Nina LANGLOIS, Imane BENAÏSSA

“ J’anime des ateliers de prévention auprès d’enfants et adolescents, j’accompagne les professionnels dans leurs projets de prévention des radicalisations. En 2025, je suis intervenue dans huit établissements, auprès de 458 enfants et 15 parents.

Imane BENAÏSSA

“ J’accompagne les professionnels et les familles en lien avec des problématiques de radicalisation. Tous les professionnels exerçants en Savoie ainsi que les membres de la CPRAF (Cellule de Prévention de la Radicalisation et Accompagnement des Familles) peuvent bénéficier d’un étayage théorico-clinique par notre service. Les familles peuvent être reçues ensemble, ou en individuel, dans nos locaux, ceux de partenaires ou à domicile.

Nina LANGLOIS

Témoignages de participants aux ateliers

“Ce qui rend l’approche particulièrement intéressante, c’est qu’elle présente la laïcité non pas comme un ensemble de règles restrictives, mais au contraire comme un principe garantissant la liberté de chacun. Cela a permis aux enfants d’en saisir le sens positif et inclusif, loin de certains discours trop rigides et qui ne permettent pas de comprendre les enjeux réels de cette thématique”.

Une animatrice



“J’ai appris à faire la différence entre Athée, Agnostique et Laïque”

Elève de Cm1/Cm2

“Je retiens d’avoir la responsabilité d’agir face à une discrimination”

Elève de 4ème





Le services ressources humaines



Anais CARRISSIMO, Thomas PASQUIER

Après plus de huit mois en sous-effectif le service ressources humaines (RH) de l'Udaf 73 a renforcé son équipe avec l'arrivée d'un nouvel assistant en septembre 2025.

Le service RH, composé d'une responsable RH et d'un Assistant RH, a un rôle essentiel au sein de notre association car il est au cœur de l'humain. Il est engagé au quotidien afin d'accompagner, soutenir et sécuriser ses 129 salariés.

L'année 2025 a été marquée par la finalisation du plan d'actions relatif à l'audit des risques psychosociaux (RPS), dont la démarche avait été engagée au cours de l'année 2024 et ayant permis de dresser un diagnostic partagé des facteurs de risques psychosociaux à travers des entretiens individuels et groupes de travail.

L'effort en matière de formation a également été renforcé pour l'année 2025 avec un plan de développement des compétences conséquent permettant à 70 salariés d'accéder à des actions de formation, traduisant la volonté de l'Udaf 73 d'accompagner et soutenir ses professionnels dans le renforcement de ses compétences et par ricochet l'amélioration de la qualité d'accompagnement auprès de ses bénéficiaires.

L'organisation des élections professionnelles dans le cadre du renouvellement des membres du Comité Social et Economique a permis de clôturer l'année 2025.

Outre les enjeux réglementaires impactant les ressources humaines, comme notamment la loi du 24 octobre 2025 portant transposition des ANI en faveur de l'emploi des salariés expérimentés et relatif à l'évolution du dialogue social, plusieurs projets et enjeux internes sont à venir pour l'année 2026 :

- La continuité du déploiement du plan d'actions défini par l'audit RPS est un axe prioritaire qui sera poursuivi et consolidé sur l'année 2026 avec notamment l'élaboration d'un livret d'accueil pour les nouveaux salariés et la consolidation de leur parcours d'intégration
- un parcours de formation dédié aux premiers secours en santé mentale pour une cinquantaine de salariés
- Un cycle de formation pour une partie du personnel administratif dédié à la gestion des conflits et de l'agressivité
- le développement des compétences managériales...

Conscient du développement de l'IA et soucieux de l'impact de celle-ci dans les pratiques professionnelles, les managers seront formés à cette nouvelle technologie et une charte de bonne pratique sera déployée.

Enfin, soucieux de structurer et consolider ses pratiques, l'Udaf 73 a à cœur de définir une véritable politique RH en symbiose avec le projet associatif en cours d'élaboration.



Bilan et perspectives

Ce pôle regroupe la gestion dématérialisée du courrier (GED), l'accueil physique et téléphonique de l'Udaf 73, les enquêtes internes et externes ainsi que la communication.

L'année 2025 a été marquée par une réorganisation du service GED, avec pour objectif d'optimiser les outils existants afin de fluidifier les échanges internes et externes et d'améliorer les conditions de travail.

Concernant l'accueil, la mise en place de procédures a permis de clarifier les postures professionnelles et d'harmoniser les pratiques, contribuant ainsi à une meilleure qualité d'accompagnement des usagers. Les agents ont également bénéficié de formations afin de proposer un cadre à la fois bienveillant et sécurisant, notamment face aux situations d'agitation. Dans cette même dynamique, l'accueil physique s'effectue désormais uniquement sur rendez-vous, sur les deux sites.

Le développement des enquêtes de satisfaction pour les services aux familles est un appui essentiel pour l'élaboration de plans d'action visant à améliorer les services proposés.

En revanche, la communication externe a été moins investie cette année, au profit des démarches qualité engagées. Toutefois, les actions de cohésion interne ont été maintenues.

Pour l'année à venir, l'objectif reste centré sur l'amélioration continue de la qualité des services. Il s'agira notamment de consolider les démarches engagées en matière d'organisation, d'accueil et d'évaluation.

Une attention particulière devra être portée au développement de la communication externe, afin de ne pas dévaloriser le travail mené les années précédentes, et ainsi renforcer la visibilité de l'Udaf 73 auprès des familles et des bénévoles des associations familiales adhérentes

La poursuite de l'exploitation des enquêtes de satisfaction permettra également d'ajuster les pratiques et de répondre au plus près des besoins des usagers.

Les professionnelles



Martine Cornier, Laurence BONAFOUX, Emeline ANOUGBA, Evelyne SIMONETTO, Christelle LAURENT, Sylviane RENAUD

Témoignages d'usagers :

Extrait de l'enquête de satisfaction 2025

« Les personnes de l'accueil sont compétentes et patientes, accueil très satisfaisant. »

« Les dames de l'accueil sont géniales »

« Tout est parfait »

LES CHIFFRES

35 731

Appels entrants

154 395

Courriers entrants

10

Enquêtes statistiques



Bilan et perspectives

L'activité du service comptable tutélaire a connu une forte progression en 2025, avec 488 779 écritures traitées sur l'exercice, soit une hausse de 7,4 % par rapport à 2024. Cette évolution concerne aussi bien les dépenses, avec 347 559 opérations (+7,6 %), que les recettes, qui atteignent 141 220 écritures (+6,9 %).

Par ailleurs, 35 200 factures ont été validées (+1,1 %) et 34 642 relevés bancaires intégrés. Le patrimoine géré pour le compte des majeurs protégés s'élève désormais à 107,18 M€, en progression de 5,5 %, réparti entre 48,49 M€ de comptes courants et d'épargne et 58,69 M€ de placements, pour un total de 1 646 mesures suivies au 31 décembre 2025.

Cette activité soutenue a été absorbée par une équipe réduite à 3,82 ETP contre 4,26 ETP en 2024, soit une baisse de 10,3 % des effectifs mobilisés.

L'année a en effet été marquée par plusieurs arrêts de travail, une rupture conventionnelle ainsi qu'un recrutement, fragilisant la continuité du service et sollicitant fortement les agents en poste. Dans ce contexte, la performance réalisée mérite d'être particulièrement soulignée.

2026 sera marquée par une évolution majeure de l'organisation du service, avec le passage d'une logique de répartition par tâches à une organisation par portefeuille dédié.

Chaque comptable sera ainsi rattaché à un mandataire et disposera d'une vision complète et continue des dossiers dont il assure le suivi.

Cette nouvelle organisation doit permettre de renforcer la responsabilisation des agents, d'améliorer la réactivité dans le traitement des opérations et des sollicitations des mandataires, de fiabiliser et d'accélérer les relectures lors des relevés annuels de gestion (RAG) grâce à une meilleure maîtrise de l'historique des dossiers, mais également de consolider le binôme mandataire/comptable au bénéfice de la qualité du service rendu aux usagers.

Cette réorganisation constitue également un levier de fidélisation et de montée en compétences pour l'équipe. Dans cette perspective, deux agents suivront en 2026 la formation « Rôle et responsabilités du comptable tutélaire dans la gestion des MJPM » dispensée par UNAFOR.

Cette formation de deux jours portera notamment sur le cadre juridique des mesures de protection, la gestion patrimoniale, les opérations bancaires, les RAG et les comptes de gestion.

Elle contribuera à sécuriser les pratiques et à harmoniser les compétences au sein du service, en cohérence avec la nouvelle organisation par portefeuille.

LES CHIFFRES

35200

Factures traitées

488 779

Dépenses et recettes
traitées

6970

Comptes courants et
épargnes mis à jours



Les professionnelles

Aide-comptable tutélaire



Caroline GREENWOOD, Maissane ASSANI,
Céline TORTA

“ Au sein du service comptabilité de l'Udaf 73, nous avons découvert le métier d'aide-comptable en collaboration avec l'équipe comptable et sous la responsabilité du Directeur Administratif et Financier. Nous avons participé à différentes missions telles que le contrôle des mouvements bancaires, la gestion des dépenses et des recettes, la vérification des relevés de comptes, le traitement des anomalies comptables ainsi que l'archivage des documents.

Nous avons également découvert l'utilisation du logiciel ELIPS et certaines tâches périodiques comme la récupération des relevés bancaires ou le suivi des virements et chèques non débités. Mais pour nous, la comptabilité ne se résume pas uniquement aux chiffres ! C'est avant tout un métier de lien, de rigueur et de collaboration. Le service comptabilité travaille au quotidien avec l'ensemble des services afin de simplifier les démarches, sécuriser les dossiers et contribuer au bon fonctionnement de la structure. Cette expérience nous a permis de développer notre sens de l'organisation, notre autonomie et notre travail en équipe, toujours dans la bonne humeur.



Le Fonds de Solidarité pour le logement (FSL)

Le FSL est un dispositif départemental qui accorde, sous conditions de ressources, des aides aux ménages en difficulté pour accéder à un logement, s'y maintenir ou régler leurs fluides (énergie et eau). Le Département de la Savoie en a délégué la gestion comptable et financière à l'Udaf 73.

En 2025, l'Udaf 73 a versé 1,17 M€ d'aides, soit une baisse de 6 % par rapport au niveau exceptionnel de 2024, tout en restant nettement au-dessus des montants observés avant la crise. Les aides liées à l'énergie se stabilisent après leur forte hausse des années précédentes, tandis que celles concernant l'eau progressent. À l'inverse, les autres aides au logement reculent. Au total, 2 859 dossiers de subvention ont été financés. L'année 2025 a également été marquée par le relèvement de l'avance de trésorerie du Département à 500 000 €, améliorant la capacité de paiement du Fonds en début d'exercice. Il convient de rappeler que ces montants reflètent les décisions d'aide prises par le Département ; l'Udaf 73 intervient en qualité de gestionnaire-payeur. La baisse observée en 2025 traduit donc avant tout l'évolution de la demande et des décisions départementales, et non une diminution de l'activité du service.

La convention de mandat est reconduite sans modification de périmètre ni de moyens, avec une rémunération plafonnée à 140 000 € TTC et une avance de trésorerie maintenue à 500 000 €. Les principales évolutions concernent la sécurisation des échanges de données via la plateforme Oodrive du Département et la simplification des comptes bancaires. Pour 2026, l'enjeu sera de confirmer la stabilisation observée en 2025, tout en restant vigilant face à l'évolution des dépenses énergétiques et des aides au maintien, qui dépendront des orientations budgétaires du Département.

Le rapport d'orientation

Comme évoqué dans le rapport moral nous entreprenons depuis l'automne 2025 un important travail d'écriture du projet associatif.

Ce travail répond à la volonté de tous les acteurs de l'UDAF73, bénévoles ou salariés de contrer la souffrance individuelle ou collective de cette société qui va mal :

Depuis la crise du COVID, la détresse de la jeunesse évaluée à de nombreuses reprises et que nous avons constatée directement en Savoie est à considérer comme un symptôme plus profond d'un malaise dans la société.

Boris Cyrulnik, célèbre psychiatre évoque une décivilisation, c'est-à-dire la perception d'un recul des normes sociales, du respect et du vivre ensemble. Concrètement cela signifie que les comportements deviennent plus violents ou irrespectueux, les règles de base de la vie en société sont moins suivies (politesse, respect des autres, des lois, des institutions), le lien social se fragilise, et la micro-société que représente la famille est fortement impactée.

La baisse de la natalité n'est plus anecdotique, elle recule depuis 2011, des écoles ferment et d'autres vont fermer dans les vingt ans qui viennent, le ministre de l'Education Nationale se demande de ce que l'on va faire des bâtiments. Ce choix des familles est en partie contraint par des difficultés de logement, d'emploi, de garde d'enfant, mais il est aussi lié à la fertilité qui baisse.

Dans ce cadre, le rôle des perturbateurs endocriniens est pointé comme en matière de développement du cerveau des fœtus et des nouveau-nés qui est impacté par cette pollution, et qui entraîne cette augmentation des troubles du neurodéveloppement et du spectre autistique.

La baisse des interactions sociales entre les parents et les enfants à cause des nombreux facteurs de la vie moderne n'arrange pas le développement des apprentissages ; l'homme hyperconnecté ne parvient plus à regarder son proche. Il n'est bien qu'avec lui-même. Les familles monoparentales, qui cumulent en plus la précarité financière sont les grandes victimes de cette crise.

Le profond changement qui s'opère dans la société impose de s'interroger sur les valeurs que nous portons, sur le soutien que nous devons apporter aux salariés, mieux faire connaître les services de l'UDAF73. Il y a une nécessité à améliorer la cohésion, mieux connaître les besoins des associations membres, mieux interagir entre nous ;

Ce travail est en cours de réalisation et le rendu des groupes de travail où administrateurs et salariés échangent et construisent ensemble se révèle prometteur.

De même, il nous faut renforcer nos liens avec les UDAF en proximité et travailler au sein de l'URAF pour en accroître l'impact. J'y participe en animant la commission santé.

Enfin l'UNAF qui s'agite chaque jour en nous envoyant beaucoup d'injonctions, reste indispensable par son écoute et le relais au niveau national de nos interrogations et de nos ambitions, elle n'ignore pas le contexte sociétal actuel et nous avons besoin de sa vigilance.



Nous contacter



Site de CHAMBERY

28, Place du Forum CS 40948
73009 CHAMBERY Cedex
Tél : 04 79 70 01 01
Courriel : info@udaf73.fr



Site d'ALBERTVILLE

36, Avenue des Chasseurs Alpains
73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 31 15 00
Courriel : info@udaf73.fr



La crèche TRAMPOLINE

32 avenue Général Cartier
73000 CHAMBERY
Tél : 04 79 79 44 17
Courriel : trampoline@udaf73.fr



Espace de rencontre CHAMBERY

248 avenue d'Annecy
73000 CHAMBERY
Tél : 04 79 70 85 34
Courriel : espace.rencontre@udaf73.fr



Espace de rencontre ALBERTVILLE

26 avenue Sainte Thérèse – Appartement 38 –
Etage 9 – 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 70 85 34
Courriel : espace.rencontre@udaf73.fr



www.udaf73.fr



